

19

Formation professionnelle et technique et formation continue

Direction générale des programmes et du développement

Avertissement

Le présent programme d'études 110.A0 Techniques de prothèses dentaires (version 2007) remplace le programme d'études 110.A0 Techniques dentaires. Le changement du titre du programme d'études est la seule modification apportée.

Coordination

Ghislaine Timmons-Plamondon Responsable du secteur Santé Direction générale des programmes et du développement Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Équipe de production

Coordination

Francyne Lavoie
Responsable du secteur Santé
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Charles Carrier Enseignant Cégep Édouard-Montpetit

Guylaine Gagnon Technicienne dentaire Laboratoire dentaire Morisset

Chantal Beaudry
Conseillère technique en élaboration de programmes

Aline Buron
Conseillère technique en élaboration de programmes

Anne Filion
Conseillère technique en élaboration de programmes

Diane Charlebois Coordonnatrice Cégep Édouard-Montpetit

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007–07-00047

ISBN 978-2-550-49435-5 (version imprimée) ISBN 978-2-55049436-2 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu du travail

Michel Bourgue Technicien dentaire

Johanne Goudrault

Fonction

Roger Picard Technicien dentaire

Raymond Haché Président

Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec

Marie Corriveau Technicienne dentaire

André Mercier Technicien dentaire

Yvon Doyle

Office des professions du Québec

Milieu de l'éducation

Jean-Luc Beaulieu Enseignant Cégep Édouard-Montpetit

Gérald Chapdelaine Enseignant

Cégep Édouard-Montpetit

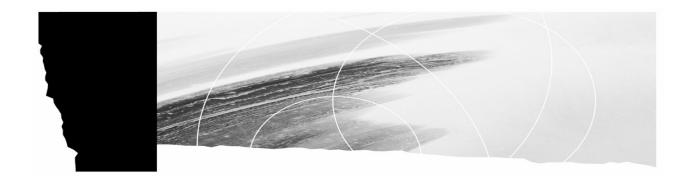
Louise Milot Aide pédagogique individuel Cégep Édouard-Montpetit

Michèle Boudrias Enseignante Cégep Édouard-Montpetit

Diane Charlebois Conseillère pédagogique Cégep Édouard-Montpetit

Table des matières

Présentation du programme d'études	1
Vocabulaire	5
Première partie	
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	11
Formation générale commune	19
Formation générale propre	31
Formation générale complémentaire	37
Deuxième partie	
Buts de la formation spécifique	53
Intentions éducatives en formation spécifique	55
Matrice des compétences	57
Harmonisation	59
Formation spécifique	
Analyser la fonction de travail	61
Appliquer des mesures relatives à l'asepsie, à la santé et à la sécurité au travail	63
Analyser les conditions des structures bucco-dentaires à reproduire	65
Analyser les caractéristiques spatiales des structures bucco-dentaires à reproduire	67
Établir des liens entre les propriétés physico-chimiques des matériaux dentaires et leur utilisation	69
Appliquer des procédés de confection des prothèses	71
Confectionner des prothèses complètes amovibles	73
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires	75
Concevoir et confectionner des pièces squelettiques	77
Confectionner des prothèses partielles amovibles	79
Modeler la porcelaine	81
Confectionner des prothèses partielles fixes à plusieurs unités	83
Appliquer des principes d'esthétique à la confection des prothèses	85
Confectionner des prothèses complètes amovibles sur implants	87
Appliquer des techniques de gestion d'entreprise	89
Confectionner des appareils spécialisés	91
Confectionner des prothèses partielles fixes sur implants	93
Confectionner des appareils orthodontiques	95
Gérer la production de prothèses, de pièces squelettiques et d'appareils	97



110.A0 Techniques de prothèses dentaires

Année d'approbation: 2007

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 90 2/3 unités

Durée totale : 2 775 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact Formation spécifique : 2 115 heures-contact

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales*, et le cas échéant, aux conditions particulières suivantes :

• Sciences physiques 436

Présentation du programme d'études

Le programme Techniques de prothèses dentaires s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; en fonction du cadre réglementaire, le programme est défini par compétences et formulé par objectifs et par standards.

Le programme Techniques de prothèses dentaires comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 64 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été concu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Formation générale commune

(16 2/3 unités)

0001	Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
0002	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
0003	Apprécier des textes de la littérature québécoise.
00B1	Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
000E	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
0015	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou	
0007	Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou	
8000	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou	
0009	Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
0064	Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
0065	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
0066	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

000K	Produire différents types de discours oraux et écrits.
000T	Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
0016	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou	
000M	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
ou	

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à

ou

000N

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Formation générale complémentaire

son champ d'études.

(4 unités)

V000	Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
000W	Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
000X	Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
000Y	Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
000Z	Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
0010	Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
0067	Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
0011	Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
0012	Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
0013	Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
0014	Réaliser une production artistique.

00DA	Analyser la fonction de travail
00DB	Appliquer des mesures relatives à l'asepsie, à la santé et à la sécurité au travail
00DC	Analyser les conditions des structures bucco-dentaires à reproduire
00DD	Analyser les caractéristiques spatiales des structures bucco-dentaires à reproduire
00DE	Établir des liens entre les propriétés physico-chimiques des matériaux dentaires et leur utilisation
00DF	Appliquer des procédés de confection des prothèses
00DG	Confectionner des prothèses complètes amovibles
00DH	Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires
00DJ	Concevoir et confectionner des pièces squelettiques
00DK	Confectionner des prothèses partielles amovibles
00DL	Modeler la porcelaine
00DM	Confectionner des prothèses partielles fixes à plusieurs unités
00DN	Appliquer des principes d'esthétique à la confection des prothèses
00DP	Confectionner des prothèses complètes amovibles sur implants
00DQ	Appliquer des techniques de gestion d'entreprise
00DR	Confectionner des appareils spécialisés
00DS	Confectionner des prothèses partielles fixes sur implants
00DT	Confectionner des appareils orthodontiques
00DU	Gérer la production de prothèses, de pièces squelettiques et d'appareils

Vocabulaire

Programme

Le programme est constitué d'un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (Règlement sur le régime des études collégiales, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique, à un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre-général – Cadre technique 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif englobe la compétence, l'habileté ou la connaissance à acquérir ou à maîtriser (Règlement sur le régime des études collégiales, article 1). Plus précisément, il présente la compétence à acquérir. Il comprend l'énoncé même de la compétence ainsi que les éléments nécessaires à sa compréhension.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'acquisition de la compétence.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (Règlement sur le régime des études collégiales, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Ils ne constituent pas l'instrument d'évaluation pour lequel ils servent plutôt de références. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

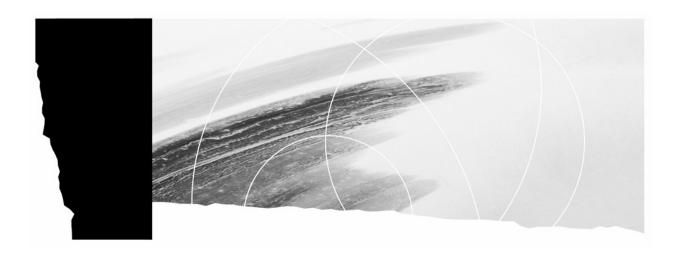
Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



Première partie

Buts de la formation générale Intentions éducatives en formation générale

Objectifs et standards de la formation générale

Buts de la formation générale

Au Québec, l'enseignement collégial fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieur tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage de la formation technique à la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et l'équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et le développement de qualités et d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- maîtriser la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée;
- maîtriser des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- s'ouvrir au monde et à la diversité des cultures;
- connaître des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- développer une pensée réflexive autonome et critique;
- développer une éthique personnelle et sociale;
- maîtriser des connaissances nécessaires à son bien-être physique et intellectuel;
- prendre conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes:

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail:
- retour réflexif sur les savoirs.

Les qualités et les attitudes à développer

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent au développement des qualités et des attitudes suivantes:

- · autonomie:
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi-même et autrui;
- ouverture d'esprit;

- créativité;
- ouverture sur le monde.

Cette triple finalité s'applique aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Cette formation totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities*: 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage favorisant leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Cette formation totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou Humanities : 2 unités:
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Cette formation totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis dans le contexte d'une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités, des disciplines et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage assurant la cohérence de son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont établis conformément au Règlement sur le régime des études collégiales (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, édition révisée, octobre 2001).

Intentions éducatives en formation générale

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances culturelles, des habiletés génériques à acquérir, des qualités et des attitudes à développer; enfin, une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Formation générale commune et formation générale propre

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'enrichir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, laquelle constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet à l'étudiant ou l'étudiante d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle lui permet aussi de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et de s'ouvrir davantage à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune. De plus, chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître ses erreurs et à les corriger.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs cognitifs et culturels de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra montrer

- que, sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle peut :
 - analyser, expliquer et apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours et en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - reconnaître des procédés littéraires et langagiers et en apprécier la contribution dans un projet de
 - reconnaître et analyser les particularités d'une situation de communication et y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses, tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;

- que, sur le plan des acquis culturels, il ou elle peut :
 - reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et se situer par rapport à
 - préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et en saisir les résonances dans le monde actuel:
 - reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième année du secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles de la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence comportant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer ces œuvres et ces textes dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime par la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble de la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière que l'étudiant ou l'étudiante s'ouvre aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale, et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Cet enseignement forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent l'être humain dans sa quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui s'appuie sur la raison pour étudier les questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour façonner sa pensée et orienter son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à l'exercice rigoureux de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique, ce qui l'habitue à revoir sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation dans cette discipline permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments maieurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident:
 - des concepts clés, des principes et des théories à la base de conceptions philosophiques permettant de définir l'être humain;
 - les outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables:
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue dans l'analyse de toute question:
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel:
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont concus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière que les acquis théoriques et pratiques du premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le contexte de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée par le questionnement et l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et il ou elle se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui a une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et il ou elle s'ouvre à l'importance de ces dernières dans la culture occidentale. Il ou elle analyse ces conceptions, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, rattachées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement au collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais, langue seconde, permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) L'étude de l'anglais, puisqu'elle fait partie intégrante de la formation générale, permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée, tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, montrer

- que, sur le plan des connaissances, il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail:
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail:
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- que, sur le plan des habiletés, il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise et l'utiliser;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine:
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis en quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont concus en séquence de facon que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée au secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le second ensemble, celui de la formation propre aux programmes, a pour objet de consolider la compétence acquise en formation générale commune, tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.

4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances apprises et de faire adopter par autrui les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise du plaisir retiré et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra montrer

- que, sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus des recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des movens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs:
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques;
- que, sur le plan des habiletés, il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins:
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques:
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression corporelle ou de plein air:
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'améliorer de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques:
- que, sur le plan des qualités et des attitudes à développer, il ou elle peut :
 - percevoir l'importance d'être responsable de sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, la maîtrise de soi, le respect d'autrui et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou guelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié de ces activités.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs, et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression corporelle ou de plein air. Dans ce contexte, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante de mener à terme son programme personnel.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble comporte des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs de ces sciences au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines à la compréhension des enjeux contemporains et les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le second ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage qui relèvent des sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche particulière du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie, tandis que le second propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été conçus en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de la nôtre ou de notre système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un

élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne entraîne nécessairement une telle sensibilisation.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative qui consiste à développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le second ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Les objectifs et les standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique sont suffisamment généraux pour permettre la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison de ces deux champs de connaissance.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de favoriser le développement de la culture générale de l'étudiant ou de l'étudiante en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. La fréquentation d'œuvres ou l'expérimentation d'un médium artistique, vise, dans cette formation de base, à développer la sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le second ensemble, l'étudiant ou l'étudiante réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, il ou elle est mis en contact avec des œuvres relevant du médium choisi afin d'en reconnaître les principaux mode d'expression.

Langue d'enseignement et littérature

Code: 0001

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître le propos du texte.
- 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
- 3 Choisir les éléments d'analyse.
- 4 Élaborer un plan de rédaction.
- 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte.

- Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Utilisation appropriée des éléments d'analyse.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code: 0002

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.

Éléments

Critères de performance

- Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
- 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
- 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
- 4 Élaborer un plan de dissertation.
- 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative.

- Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
- Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Développement approprié des idées.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Langue d'enseignement et littérature

Code: 0003

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
- Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.

2 Comparer des textes.

- Choix pertinent des critères de comparaison.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
- 3 Déterminer un point de vue critique.
- Pertinence du point de vue critique.

4 Élaborer un plan de rédaction.

- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- 5 Rédiger et réviser une dissertation critique.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Emploi d'arguments appropriés.
- Justification du point de vue critique.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français
Pondération : 3-1-4
Nombre d'unités : 2 2/3

Philosophie Code: 00B1

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.

Éléments

Critères de performance

- 1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.
- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
- 2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.
- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence au contexte sociohistorique de la contribution présentée.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution présentée.
- 3 Produire une argumentation sur une question philosophique.
- Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.
- Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des règles de l'argumentation.
- Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Pondération : 3-1-3
Nombre d'unités : 2 1/3

Philosophie Code: 000E

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments

Critères de performance

- 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.
- 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
- Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique dans lequel ces conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
- 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.
- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline: Philosophie
Pondération: 3-0-3
Nombre d'unités: 2

Langue seconde (niveau I)

Code: 0015

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral simple.
- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et dans un vocabulaire d'usage courant.
- 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.

3 S'exprimer oralement.

- Communication intelligible d'environ deux minutes à partir de consignes précises.
- Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.
- Échanges d'idées pertinents.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.

4 Rédiger un texte.

- Rédaction, sur un sujet familier, d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes.
- Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques modals et à des temps du verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, future.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau II)

Code: 0007

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral authentique. Reconnaissance du sens général et des idées
 - Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
 - Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.
- 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.
- Reconnaissance d'une suite logique des éléments du texte.

3 S'exprimer oralement.

- Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes sur un sujet d'intérêt général.
- Formulation de questions pertinentes, dont la grammaire est généralement correcte, en situation d'interaction.
- Emploi généralement correct de verbes au passé.
- Prononciation, intonation et débit convenables.

4 Rédiger un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.
- Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière accordée à quelques modals et à des temps du verbe parmi les suivants : simple present et present continuous, simple past et past continuous, present perfect, future.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau III)

Code: 0008

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.
 - Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
- 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire.
- Identification du sens général.
- Distinction précise des principaux éléments du texte.
- Identification de la structure du texte.
- Identification de l'intention de l'auteur.
- 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à Communication claire et cohérente d'au moins portée socioculturelle ou littéraire.
 - cinq minutes faisant référence à un ou à des documents.
 - Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
 - Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
 - · Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
- 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.
- Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles.
- · Application convenable du code grammatical et orthographique.
- Utilisation généralement correcte des temps du verbe exigés par le contexte.
- Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération: 2-1-3 Nombre d'unités : 2

Langue seconde (niveau IV)

Code: 0009

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

Éléments

Critères de performance

- Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.
- Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.
- Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.
- Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.
- Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.
- 2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.
- Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.
- Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.
- Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.
- Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.
- Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.
- Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2 Éducation physique Code : 0064

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments

Critères de performance

- 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.
- Utilisation appropriée de la documentation.

 Liona portinente entre des principales habiti
- Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
- 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.
- Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.
- Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
- 3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.
- Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
- 4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.
- Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1 Éducation physique Code : 0065

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Élément

Critères de performance

- 1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.
- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.
- Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Mention des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.
- Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1 Nombre d'unités : 1 Éducation physique Code : 0066

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments

Critères de performance

- 1 Harmoniser les éléments d'une pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.
- 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques.
- Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel.
- Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel.
- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques.
- Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération: 1-1-1 Nombre d'unités: 1

Langue d'enseignement et littérature

Code: 000K

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Produire différents types de discours oraux et écrits.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
- Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
- Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
- Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
- 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.
- Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
- 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
- Choix approprié des sources d'information.
- 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
- Choix pertinent des éléments d'information.
- 5 Rédiger et présenter des textes du type
- Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
- Respect des règles définissant les différents
- informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.
- types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de
- communication dans le texte écrit. Précision et richesse du vocabulaire.
- · Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
- 6 Préparer et présenter des discours oraux du type Utilisation pertinente des éléments liés à la informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.
- présentation d'un discours oral.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Activités d'apprentissage

Discipline: Français Nombre d'heures-contact : 60 Nombre d'unités : 2

Philosophie Code: 000T

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.
- Définition des notions de base de l'éthique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
- 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.
- Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
- 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.
- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation des questions éthiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enieux.
- Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.
- 4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.
- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Justification rationnelle de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.

Activités d'apprentissage

Discipline: Philosophie

Langue seconde (niveau I)

Code: 0016

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
- 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.
- 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.
- 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
- Communication intelligible d'une durée de quelques minutes.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Propos pertinents.
- Application satisfaisante du code grammatical.
- Texte clair et cohérent d'environ 200 mots.
- Emploi de termes liés à son champ d'études.
- Application satisfaisante du code grammatical et orthographique.
- Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

0

Langue seconde (niveau II)

Code: 000M

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments

Critères de performance

- Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.
- Reconnaissance de la suite logique des éléments du message.
- 2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.
- Reconnaissance du sens général.
- Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.
- Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
- 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
- Communication claire et cohérente accessible à un non expert.
- Communication appropriée à la situation.
- Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.
- Application convenable du code grammatical.
- 4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.
- Rédaction claire et cohérente d'un texte lié à son champ d'études, d'environ 300 mots, accessible à un non expert.
- Application convenable du code grammatical et orthographique.
- Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.
- Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Langue seconde (niveau III)

Code: 000N

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Éléments

Critères de performance

- 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.
- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
- 2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.
- Identification du sens général.
- Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
- 3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.
- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
- 4 Produire des communications écrites liées à son Rédaction cohérente et claire d'un texte, champ d'études.
 - d'environ 500 mots, accessible à un non expert.
 - Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
 - · Application convenable du code grammatical et orthographique.
 - Adéquation entre les procédés de communication choisis. le type de document et la situation de communication.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Langue seconde (niveau IV)

Code: 000P

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments

Critères de performance

- 1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études
- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi judicieux du vocabulaire.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.

2 Analyser des textes complexes.

- Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
- Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.
- Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
- 3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.
- Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
- 4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.
- Respect du sens.
- Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière accordée aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences syntaxiques.
- Emploi d'une terminologie équivalente.

Activités d'apprentissage

Discipline: Anglais, langue seconde

Sciences humaines Code: 000V

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données du domaine des sciences humaines.

Éléments

Critères de performance

- 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.
- Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.
 Description des principales approches utilisées
- 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.
- en sciences humaines.Association de ces questions avec des champs

pertinents de recherche en sciences humaines.

- 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.
- Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.
- Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Sciences humaines Code: 000W

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments

Critères de performance

- 1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
- 2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.
- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3 Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Culture scientifique et technologique Code: 000X Objectif **Standard** Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Expliquer la nature générale et quelques-uns des Individuellement. enjeux actuels de la science et de la technologie. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots. Éléments Critères de performance 1 Caractériser le mode de pensée et la démarche • Explication sommaire des caractéristiques scientifiques types. essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Montrer la complémentarité de la science et de • Définition des termes et description des la technologie. principales interrelations entre la science, la technique et la technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels. 3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques • Mise en relation pertinente et cohérente des découvertes scientifiques et technologiques. contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques. 4 Déduire différentes conséquences et questions • Description sommaire des conséquences qui découlent de certaines innovations importantes (de différentes natures) et des défis scientifiques et technologiques récentes. majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et plausibilité des éléments de réponse aux

questions formulées.

Activités d'apprentissage

Culture scientifique et technologique

Code: 000Y

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

- Individuellement ou en équipe.
- À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.
- En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.
- À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments

- 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.
- 2 Formuler une hypothèse visant à résoudre un problème simple de nature scientifique et technologique.
- 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

Critères de performance

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Langue moderne Code: 000Z

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.

Contexte de réalisation

- Soit dans des langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de huit répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de huit phrases.
- Soit dans des langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :
 - à l'occasion d'une conversation comportant un minimum de six répliques;
 - à l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de six phrases.
- À partir de mises en situation sur des thèmes connus.
- À l'aide d'outils de référence.

Éléments

Critères de performance

1 Saisir le sens d'un message oral.

L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2 Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

¹ On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures, du code grammatical et du vocabulaire de la langue étudiée. Cette limitation varie selon les difficultés propres à certaines langues modernes.

Langue moderne Code: 000Z

- 3 Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- · Prononciation intelligible.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
- 4 Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales de base.
- Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
- Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Langue moderne Code: 0010 Objectif **Standard** Contexte de réalisation Énoncé de la compétence • À l'occasion d'une conversation comportant un Communiquer dans une langue moderne sur minimum de quinze répliques. des sujets familiers. À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. À l'occasion d'une communication écrite comportant un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : de situations de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. À l'aide d'outils de référence. Éléments Critères de performance L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1 Saisir le sens d'un message entendu. • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. Association logique entre les éléments du message. 2 Saisir le sens d'un message lu. Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. Association logique entre les éléments du message. 3 Exprimer oralement un message simple avec • Utilisation appropriée des structures de la langue des phrases de complexité moyenne. dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.

Prononciation intelligible.

complexité moyenne.

Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de

• Dialogue cohérent de complexité moyenne.

Langue moderne Code : 0010

- 4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
- Application appropriée des règles grammaticales.
- Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
- Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
- Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Code: 0067

Objectif **Standard** Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Individuellement. Communiquer avec une certaine aisance dans une • À l'occasion d'un échange verbal comportant un langue moderne. minimum de 20 répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin et de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. Éléments Critères de performance L'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. 1 Dégager le sens d'un message oral en langage • Explication juste du sens général et des idées courant. essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 2 Dégager le sens d'un texte de complexité • Explication juste du sens général et des idées moyenne. essentielles du texte. Distinction claire des éléments structuraux de la langue. 3 Échanger verbalement des idées sur un sujet. • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. Cohérence dans l'expression du message. • Réponses pertinentes aux questions posées. 4 Rédiger un texte de complexité moyenne. • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction. Activités d'apprentissage Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2

Langue moderne

Langage mathématique et informatique

Code: 0011

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.
- À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments

- 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base en mathématiques ou en informatique.
- 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.
- 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique au développement des autres domaines du savoir.
- 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.
- 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.

Critères de performance

- Distinction de notions et de concepts de base.
- Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique.
- Utilisation adéquate de la terminologie.
- Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
- Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
- Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
- Identification de quelques grandes influences.
- Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles.
- Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Langage mathématique et informatique

Code: 0012

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Se servir d'une variété de notions et de procédés et utiliser des outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments

1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.

- 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.
- 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.
- 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils • Formulation claire et précise de l'interprétation. mathématiques ou informatiques.

Critères de performance

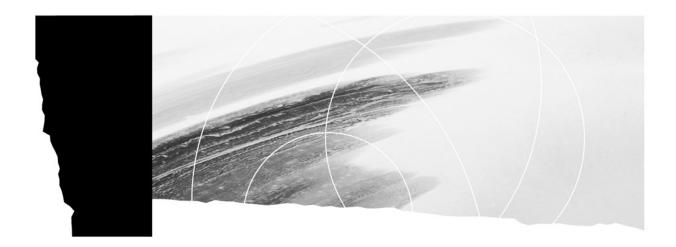
- Brève définition des notions.
- Exécution correcte des opérations de base.
- Utilisation adéquate de la terminologie.
- Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.
- Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.
- Choix approprié en fonction des besoins.
- Démarche planifiée et méthodique.
- Utilisation correcte des outils et des procédés.
- Résultats satisfaisants par rapport au contexte.
- Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
- Interprétation juste en tenant compte du contexte.

Activités d'apprentissage

Art et esthétique	Code : 0013
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	 Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2 Caractériser des courants artistiques.	 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
3 Commenter un produit artistique.	 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage Nombre d'heures-contact : 45	

Nombre d'unités :

Art et esthétique	Code : 0014
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	 Individuellement. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation. À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Précisions sur la compétence	Critères de performance
 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique. 	 Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2 Utiliser le médium.	 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. Application adéquate des techniques artistiques. Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	



Deuxième partie

Buts de la formation spécifique Intentions éducatives en formation spécifique

Matrice des compétences

Harmonisation

Objectifs et standards de la formation spécifique

Buts de la formation spécifique

Le programme Techniques de prothèses dentaires vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à exercer la profession de technicienne ou de technicien de prothèses dentaires.

Les techniciennes et les techniciens dentaires confectionnent et réparent, à partir d'une ordonnance, des prothèses fixes, des prothèses complètes et partielles amovibles, des pièces squelettiques, des appareils d'orthodontie, des prothèses sur implants et des appareils spécialisés.

Il sont également appelés à informer et à conseiller les dentistes et les denturologistes sur la faisabilité technique de la prothèse, sur les procédés techniques et les matériaux utilisés. Les techniciennes et les techniciens dentaires peuvent avoir à travailler avec des auxiliaires qui effectuent certaines opérations principales ou accessoires. Ils sont alors appelés à les former et à superviser leur travail.

La technicienne ou le technicien de prothèses dentaires propriétaire d'un laboratoire est responsable de l'encadrement des employées et des employés relativement à la conformité du produit avec l'ordonnance et au respect des ententes avec la cliente ou le client.

Conformément aux buts généraux de la formation, la composante de formation spécifique du programme Techniques de prothèses dentaires vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associés à une profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession
 - lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou travailleuse.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées:
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

Intentions éducatives en formation spécifique

Les intentions éducatives en formation spécifique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de quide aux interventions auprès de l'étudiante ou de l'étudiant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au niveau des buts de la formation ou des objectifs et standards. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le programme Techniques de prothèses dentaires, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer la capacité de se doter de méthodes de travail, tout en ayant le souci de la rigueur, de la précision et de la minutie;
- comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
- développer la capacité de communiquer et d'interagir avec les personnes dans diverses situations de travail;
- développer l'autonomie et le sens des responsabilités;
- développer le souci de parfaire et de maintenir ses compétences.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un apercu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme, et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations:
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES										
		COMPÉTENCES GÉNÉRALES								
TECHNIQUES DE PROTHÈSES DENTAIRES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Appliquer des mesures relatives à l'asepsie, à la santé et à la sécurité au travail	Analyser les conditions des structures bucco-dentaires à reproduire	Analyser les caractéristiques spatiales des structures bucco-dentaires à reproduire	Établir des liens entre les propriétés physico-chimiques des matériaux dentaires et leur utilisation	Appliquer des procédés de confection des prothèses	Modeler la porcelaine	Appliquer des principes d'esthétique à la confection des prothèses	Appliquer des techniques de gestion d'entreprise	
Numéro de la compétence		2	3	4	5	6	11	13	15	
Analyser la fonction de travail	1	0	0	0	0	0		0	0	
Confectionner des prothèses complètes amovibles						_			_	
	7	0	0	0	0	0		0	0	
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires	8	0	0	0	0	0	0	0	0	
-							0			
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires	8	0	0	0	0	0	0	0	0	
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires Concevoir et confectionner des pièces squelettiques	8	0	0	0	0	0	0	0	0	
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires Concevoir et confectionner des pièces squelettiques Confectionner des prothèses partielles amovibles	9	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0		0 0	0 0	
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires Concevoir et confectionner des pièces squelettiques Confectionner des prothèses partielles amovibles Confectionner des prothèses partielles fixes à plusieurs unités	8 9 10	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0		0 0	0 0	
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires Concevoir et confectionner des pièces squelettiques Confectionner des prothèses partielles amovibles Confectionner des prothèses partielles fixes à plusieurs unités Confectionner des prothèses complètes amovibles sur implants	8 9 10 12	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0		0 0 0	0 0 0	
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires Concevoir et confectionner des pièces squelettiques Confectionner des prothèses partielles amovibles Confectionner des prothèses partielles fixes à plusieurs unités Confectionner des prothèses complètes amovibles sur implants Confectionner des appareils spécialisés	8 9 10 12 14	0 0 0	0 0 0 0	0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0	0 0 0 0	0 0 0 0	
Confectionner des prothèses partielles fixes unitaires Concevoir et confectionner des pièces squelettiques Confectionner des prothèses partielles amovibles Confectionner des prothèses partielles fixes à plusieurs unités Confectionner des prothèses complètes amovibles sur implants Confectionner des appareils spécialisés Confectionner des prothèses partielles fixes sur implants	8 9 10 12 14 16	0 0 0 0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	0	0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0	

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme Techniques de prothèses dentaires ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. Les informations relatives aux travaux réalisés et à leurs résultats sont présentées dans le document Tableaux d'harmonisation Techniques de prothèses dentaires.

Code: 00DA

Objectif Standard

Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Analyser la fonction de travail. À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements travaillant dans le secteur. À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Caractériser la fonction de travail et les • Pertinence de l'information recueillie. conditions d'exercice qui y sont liées. • Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et des conditions d'exercice qui lui sont liées. • Reconnaissance juste des possibilités de création et de gestion d'entreprise dans le

secteur.

- 2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.
- Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères de rendement de chacune des tâches.
- Détermination exacte de l'importance relative des tâches.
- Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.
- 3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.
- · Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.
- 4 Établir des liens entre les lois et l'exercice de la profession.
- Reconnaissance juste du rôle, des pouvoirs et des responsabilités propres aux organismes qui régissent la pratique professionnelle.
- Établissement correct des liens entre les différents organismes.
- Analyse judicieuse des lois et règlements.
- Circonscription précise du champ de compétence et de la responsabilité légale.
- Reconnaissance juste des obligations légales liées à l'exécution des actes professionnels.

Code: 00DB

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer des mesures relatives à l'asepsie, à la santé et à la sécurité au travail.	 À partir d'empreintes. À l'aide des produits et des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prévenir les infections.	 Application rigoureuse du protocole de désinfection des empreintes, des surfaces de travail et des autres sources de contamination. Port des accessoires de protection appropriées. Application rigoureuse des mesures d'hygiène.
2 Aménager l'environnement de travail.	 Organisation fonctionnelle des postes de travail. Choix de l'éclairage et de la ventilation appropriés à la tâche. Choix du mobilier conforme aux principes d'ergonomie.
3 Prévenir les problèmes de santé en milieu de travail.	 Adoption de postures de travail conformes aux principes d'ergonomie. Démonstration de gestes professionnels sains. Utilisation systématique de moyens visant à contrôler la qualité de l'air.
4 Prévenir les accidents de travail.	 Utilisation efficace de l'équipement de protection personnelle approprié. Application stricte des règles de manipulation et d'entreposage des produits dangereux. Utilisation sécuritaire de l'équipement, appareils et des outils spécialisés.
5 Réagir en cas d'accident.	 Analyse pertinente de la situation. Application immédiate des mesures d'urgence appropriées.

Code: 00DC

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Analyser les conditions des structures buccodentaires à reproduire.

Contexte de réalisation

- À l'aide d'ouvrages de référence et de documents techniques.
- À partir d'ordonnances, d'empreintes primaires et de modèles.
- À l'aide des appareils et de l'instrumentation appropriés.

Éléments de la compétence

1 Établir les caractéristiques générales de la dentition.

- Critères de performance
- Examen minutieux de l'empreinte.
- Analyse judicieuse de l'ordonnance. • Échanges pertinents avec la clientèle.
- Désignation juste de la classe d'édentation.
- Utilisation de la nomenclature appropriée pour désigner les dents manquantes et leur emplacement.
- 2 Reconnaître les caractéristiques anatomiques des structures bucco-dentaires à reproduire.
- Description précise de la forme, des dimensions, de la couleur, de la disposition et de l'état des dents.
- Utilisation des termes appropriés pour désigner les différentes parties d'une dent.
- Détermination précise des caractéristiques morphologiques des gencives.
- Détermination précise des caractéristiques morphologiques de la cavité buccale.
- l'appareil bucco-dentaire.
- 3 Déterminer les caractéristiques fonctionnelles de Détermination juste de la classe occlusale et des caractéristiques de l'occlusion statique et dynamique.
 - Estimation juste des conditions de l'équilibre bucco-dentaire.
 - Estimation juste des mouvements mandibulaires reproduits sur articulateur.
 - Estimation réaliste des forces buccales.

00DD

Code:

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Analyser les caractéristiques spatiales des • À partir de dents prothétiques et de prothèses structures bucco-dentaires à reproduire. • À l'aide de l'instrumentation appropriée. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Analyser une dent. Estimation des dimensions d'une dent. Identification des caractéristiques liées aux formes. • Représentation juste de l'orientation des différentes parties d'une dent. • Estimation du rapport couronne/racine. 2 Analyser les arcades dentaires. Identification des caractéristiques liées à la disposition relative des dents. Représentation juste des différents plans résultant de la position des dents sur l'arcade dentaire. Analyse de la position des arcades par rapport à leur axe de rotation. • Représentation des déplacements du plan occlusal. Représentation de la complémentarité des surfaces occlusales. 3 Relier l'espace buccal disponible à l'espace • Représentation juste du négatif des structures nécessaire pour la confection d'une prothèse. buccales ou de leur modèle. Analyse détaillée des zones de dépouille et de contre-dépouille.

 Perception juste des contraintes liées aux structures bucco-dentaires existantes.

Code: 00DE

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Établir des liens entre les propriétés physicochimiques des matériaux dentaires et leur utilisation.

Contexte de réalisation

 À l'aide d'ouvrages de référence et de documents techniques.

Éléments de la compétence

1 Déterminer les conditions d'utilisation des polymères.

Critères de performance

- Évaluation juste des effets des produits de désinfection sur les polymères.
- Prise en considération de la compatibilité des polymères.
- Reconnaissance juste des effets résultant de variations de dosage de la résine sur la précision de la reproduction et sur la qualité du produit fini.
- Prise en considération des effets nocifs résultant de dosage inadéquat du polymère.
- Choix judicieux des conditions favorisant la polymérisation complète.
- Reconnaissance juste des effets liés à l'utilisation de matériaux périmés.
- Utilisation judicieuse des références techniques.
- 2 Exploiter les propriétés optiques de la porcelaine.
- Utilisation judicieuse des phénomènes de réfraction et de réflexion dans la reproduction de teintes.
- Évaluation précise des effets optiques créés par la superposition ou la juxtaposition de couches de porcelaine.
- Appréciation juste du rapport entre les effets recherchés et les moyens techniques utilisés.

Code: 00DE

3 Déterminer les conditions liées aux traitements des métaux.

- Prise en considération des propriétés physiques caractérisant les différents alliages.
- Reconnaissance juste des modifications des propriétés physiques subies par le métal à la suite de traitements mécanique et thermique.
- Utilisation de moyens appropriés pour conserver ou modifier les propriétés physiques du métal.
- Comparaison judicieuse des caractéristiques des métaux liées à la dilatation.
- Prise en considération des phénomènes associés à l'application d'un matériau dentaire sur un alliage.
- Prise en considération des phénomènes associés à la présence d'un alliage en bouche.
- Utilisation judicieuse des références techniques.

Titre du programme Spécialisation :

00DF

Code:

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Appliquer des procédés de confection des À partir d'empreintes. prothèses. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Couler des modèles primaire et final. Dosage approprié des composants du mélange. • Estimation correcte de l'emplacement des goujons. Application de différentes techniques de malaxage. • Préparation soignée du coffrage. • Coulée minutieuse du mélange dans l'empreinte. • Taille appropriée de la base. • Taille nette et précise des modèles unitaires. 2 Préparer un porte-empreinte individuel. Préparation appropriée de la résine. • Préparation de butées fonctionnelles. • Application rigoureuse de la technique de moulage. Installation d'un système de préhension fonctionnel. Finition appropriée du porte-empreinte. 3 Préparer une maquette d'occlusion. • Préparation appropriée de la résine. Application rigoureuse des techniques de moulage et de modelage de la plaque-base. • Finition soignée de la plaque-base. • Construction soignée du bourrelet d'occlusion. Ajustement du bourrelet d'occlusion conforme aux notices de fabrication. 4 Modeler une maquette de cire. • Application efficace de l'isolant. Réchauffement et manipulation appropriés des instruments de modelage. Application rigoureuse de la séquence de modelage. Découpage précis des contours.

Code:	00D	Ē

5 Mouler une prothèse en résine.

6 Couler un alliage.

- Reproduction soignée de la maquette de cire.
- Préparation soignée de la résine.
- Application rigoureuse des techniques de remplissage du moule.
- Polymérisation appropriée au type de résine.
- Application judicieuse de la technique de démoulage.
- Préparation judicieuse du revêtement.
 - Préparation et remplissage soignés du cylindre de coulée.
 - Sélection du cycle de combustion approprié.
 - Fonte judicieuse de l'alliage.
 - Manipulation sécuritaire de l'équipement de coulée.
 - Démoulage soigné de la coulée.
- 7 Effectuer des opérations de finition.
- Sélection et utilisation appropriées des appareils et des instruments rotatifs.
- Application juste de la séquence d'utilisation des abrasifs.
- Respect des mesures de protection personnelle.

Code: 00DG

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Confectionner des prothèses complètes amovibles. • À partir d'une ordonnance et d'empreintes primaires et finales. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Effectuer les opérations servant à établir les • Désinfection efficace des empreintes primaire et paramètres de confection de la prothèse. finale. Interprétation juste de l'ordonnance. Échanges pertinents avec la clientèle. • Porte-empreinte, modèle final et maquettes d'occlusion conformes aux exigences de qualité. • Mise en articulation précise des maquettes d'occlusion. Réglage de l'articulateur conforme à l'ordonnance. 2 Monter les dents prothétiques. Sélection des dents conforme à l'ordonnance. Respect intégral des données de la maquette d'occlusion et de l'ordonnance. Occlusions statique et dynamique équilibrées. Montage esthétique des dents antérieures. 3 Modeler la maquette prothétique. • Découpage précis des contours gingivaux. • Reproduction naturelle et fonctionnelle des structures anatomiques. Polissage minutieux de la cire. 4 Reproduire la maquette prothétique en résine. • Reproduction fidèle de la maquette prothétique.

Résine exempte de rugosités, de porosité et

Reproduction fidèle de l'articulation initiale.
Application rigoureuse de la technique de

Contacts équilibrés sur toutes les dents.

d'inclusions.

meulage.

5 Effectuer le meulage sélectif.

Code: 00DG

- Intégrité des surfaces des dents prothétiques.
- Surfaces de l'extrados parfaitement lisses.
- Intégrité du pourtour périphérique.
- Intrados exempt de bulles et d'aspérités.
- Prothèse conforme à l'ordonnance.
- Nettoyage soigné de la prothèse.

Code: 00DH **Objectif Standard** Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Confectionner des prothèses partielles fixes À partir d'une ordonnance et d'empreintes. unitaires. À l'aide des matériaux dentaires appropriés À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Effectuer les opérations servant à établir les • Désinfection efficace des empreintes. paramètres de confection de la prothèse. • Interprétation juste de l'ordonnance. Échanges pertinents avec la clientèle. Modèle de travail et modèles unitaires conformes aux normes de qualité exigées. • Reproduction exacte des modèles unitaires. • Choix et application de l'espaceur approprié. • Mise en articulation précise des modèles de Réglage de l'articulateur conforme à l'ordonnance. 2 Modeler la maquette prothétique. • Fidélité, stabilité et précision de la maquette. Contour conforme aux exigences fonctionnelles et aux données anatomiques.

- 3 Effectuer la mise en revêtement et la coulée.
- Reproduction fidèle de la maquette prothétique.
- Coulée exempte de porosité, d'inclusions de nodules.

Équilibre des points de contact occlusaux et

proximaux.

4 Préparer la surface métallique.

- Meulage et sablage soignés de la surface métallique.
- Oxydation ou silanisation suffisante de la surface métallique.
- 5 Appliquer le matériau esthétique.
- Teinte et texture conformes à l'ordonnance.
- Équilibre des points de contact occlusaux et proximaux.
- Intégration harmonieuse de la prothèse au parodonte.

Code: 00DH

- Polissage minutieux des surfaces métalliques exposées.
- Nettoyage soigné de la prothèse et du modèle.
- Prothèse conforme à l'ordonnance.

00DJ

Code:

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Concevoir et confectionner des pièces À partir d'une ordonnance et d'empreintes. squelettiques. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règle d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Couler le maître-modèle et la réplique. • Désinfection efficace de l'empreinte. • Interprétation juste de l'ordonnance. Échanges pertinents avec la clientèle. Reproduction fidèle des empreintes. • Réplique exacte du maître-modèle. • Précision de la mise en articulation des modèles. 2 Analyser le maître-modèle au paralléliseur. • Position appropriée du maître-modèle sur le paralléliseur. • Détermination judicieuse de la rétention utile. • Répartition équilibrée de la rétention sur les dents supports. Détermination de l'axe d'insertion le plus favorable. 3 Définir la structure de la pièce squelettique. • Choix de l'armature et des crochets appropriés. Tracé précis du contour de la pièce sur le modèle respectant les caractéristiques morphologiques et les données de l'analyse. 4 Préparer le maître-modèle. Application correcte de la cire sur les selles. • Épaulement précis sous le tracé des crochets. • Blocage efficace des rétentions. 5 Préparer le modèle réfractaire. · Application rigoureuse des techniques de moulage. • Reproduction fidèle du maître-modèle. • Reproduction fidèle des surfaces du modèle

réfractaire.

réfractaire.

défauts.

• Surfaces du modèle réfractaire exempte de

• Préparation soignée des surfaces du modèle

Code: 00DJ

- 6 Effectuer les opérations de modelage de la maquette et de mise en revêtement.
- Choix judicieux des préformes.
- Application minutieuse des préformes.
- Préparation appropriée des tiges de coulée.
- Préparation appropriée du revêtement.
- Remplissage soigné du cylindre de revêtement.
- 7 Effectuer les opérations de coulée et de finition de la pièce squelettique.
- Contrôle approprié du cycle de chauffage.
- Fusion appropriée du métal.
- Précision et solidité des soudures.
- Dégrossissage et polissage minutieux de la pièce squelettique.
- Préparation appropriée des parties à recouvrir de résine.
- Ajustement parfait de la pièce squelettique sur le maître-modèle.
- Pièce squelettique conforme à l'ordonnance.
- Nettoyage soigné de la pièce squelettique et du modèle.

Code: 00DK

Objectif Standard

Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Confectionner des prothèses partielles amovibles. • À partir d'une ordonnance et d'empreintes primaires et finales. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Effectuer les opérations servant à établir les • Désinfection efficace des empreintes. paramètres de confection de la prothèse. • Interprétation juste de l'ordonnance. Échanges pertinents avec la clientèle. • Porte-empreinte, modèle final et maguettes d'occlusion conformes aux normes de qualité exigées. • Mise en articulation précise des maquettes d'occlusion. Réglage de l'articulateur conforme à l'ordonnance. 2 Façonner et souder les éléments métalliques. • Emplacement judicieux des éléments métalliques. • Ajustement précis et fonctionnel des crochets. Netteté des soudures. Finition soignée des surfaces métalliques. 3 Monter les dents prothétiques. • Couleur des dents conforme à l'ordonnance. • Sélection judicieuse de la forme des dents. Respect intégral des données de la maquette d'occlusion. Équilibre des contacts occlusaux. 4 Modeler la maquette prothétique. • Découpage précis des contours gingivaux.

- Reproduction naturelle et fonctionnelle des structures anatomiques.
- Polissage minutieux de la cire.
- 5 Reproduire la maquette prothétique en résine.
- Sélection judicieuse de la technique de moulage.
- Reproduction fidèle de la maquette prothétique.
- Résine exempte de rugosités, de porosité et d'inclusions.

Code:	00DK
-------	------

6 Effectuer le meulage sélectif.

- Reproduction fidèle de l'articulation initiale.
- Application rigoureuse de la technique de meulage.
- Contacts équilibrés sur toutes les dents.
- Intégrité des surfaces des dents prothétiques.
- Surfaces de l'extrados parfaitement lisses.
- Dégagement approprié des tissus péridentaires.
- Ajustement précis et fonctionnel des crochets.
- Jonction harmonieuse de la résine avec le métal.
- Intrados exempt de bulles et d'aspérités.
- Prothèse conforme à l'ordonnance.
- Nettoyage soigné de la prothèse et du modèle.

00DL

Code:

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Modeler la porcelaine. À partir d'instructions écrites. À l'aide d'un teintier. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Préparer la porcelaine opaque et les masses à • Sélection appropriée des composants du modeler. mélange de porcelaine opaque. Choix judicieux des masses de porcelaine. • Homogénéité du mélange. • Obtention de la consistance recherchée. 2 Appliquer et cuire la porcelaine opaque. Masquage complet du substrat. Séchage complet de l'opaque. Obtention de la texture appropriée de la surface cuite. 3 Appliquer et cuire les masses de porcelaine. • Maintien de la consistance appropriée de la pâte. • Stratification et segmentation précises des masses de porcelaine. • Choix judicieux de l'emplacement des inclusions. Séchage et cuisson appropriés de la porcelaine. 4 Effectuer les corrections. · Meulage minutieux des surplus. Ajout minutieux de la porcelaine aux endroits appropriés. Séchage et cuisson appropriés de la porcelaine. 5 Effectuer le glaçage. • Modification appropriée de la couleur. • Choix judicieux de la technique de glaçage.

Obtention du lustre approprié.

Code: 00DM

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Confectionner des prothèses partielles fixes à plusieurs unités.

Contexte de réalisation

- À partir d'une ordonnance et d'empreintes primaires et finales.
- À l'aide des matériaux dentaires appropriés.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés.
- Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence

1 Effectuer les opérations servant à établir les paramètres de confection de la prothèse.

- Critères de performance
- Désinfection efficace des empreintes.
- Interprétation juste de l'ordonnance.
- Échanges pertinents avec la clientèle.
- Modèles de travail et modèles unitaires conformes aux normes de qualité exigées.
- Choix et application de l'espaceur approprié.
- Reproduction exacte des modèles unitaires.
- Mise en articulation précise des modèles de travail.
- Réglage de l'articulateur conforme à l'ordonnance.
- 2 Modeler la maquette prothétique et inclure l'attachement de précision.
- Fidélité, stabilité et précision de la maquette.
- Contour de la structure conforme aux exigences fonctionnelles et aux données anatomiques.
- Emplacement judicieux des attachements de précision.
- Équilibre des points de contact occlusaux et proximaux.
- Dimensions précises et emplacement judicieux des joints entre les unités.
- Intermédiaires fonctionnels et conformes à l'ordonnance.
- 3 Effectuer la mise en revêtement et la coulée.
- Reproduction fidèle de la maquette prothétique.
- Coulée exempte de porosité, d'inclusions et de nodules.

Code:	00DM
oouo.	OODIV

- 4 Préparer la surface métallique et souder l'attachement de précision.
- Ajustement précis de l'armature sur le modèle.
- Meulage et sablage soignés des surfaces.
- Alignement précis de l'attachement.
- Netteté et solidité des soudures.
- Oxydation ou silanisation suffisante de la surface de métal.
- 5 Appliquer le matériau esthétique.
- Teinte et texture conformes à l'ordonnance.
- Intégration harmonieuse de la prothèse au parodonte.
- Équilibre des points de contact occlusaux, proximaux et gingivaux.
- Séparation esthétique des unités de la prothèse fixe.
- Polissage minutieux des surfaces métalliques exposées.
- Nettoyage soigné de la prothèse et du modèle.
- Prothèse conforme à l'ordonnance.

Code: 00DN

Objectif Standard

Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Appliquer des principes d'esthétique à la confection • À partir d'une ordonnance. des prothèses. • En présence d'une patiente ou d'un patient. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. • À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Analyser la couleur d'une dent. • Détermination juste des dimensions de la couleur. Évaluation de l'effet de la lumière sur la couleur. Relevé systématique des particularités. 2 Préparer les matériaux esthétiques. Sélection judicieuse des masses de porcelaine et des colorants. Dosage des colorants conforme aux effets recherchés. 3 Reproduire la teinte d'une dent. Échanges pertinents avec la clientèle. • Reproduction de la teinte conforme aux données de l'analyse ou de l'ordonnance. Agencement des matériaux esthétiques conforme aux effets recherchés. 4 Reproduire une dentition naturelle partielle ou Sélection des dents conforme à l'ordonnance. complète. Disposition correcte des dents en conformité avec l'ordonnance et selon les caractéristiques morphologiques. Modelage du contour labial de la prothèse conforme à la morphologie.

Caractérisation judicieuse des dents.

Code: 00DP

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Confectionner des prothèses complètes amovibles sur implants.

Contexte de réalisation

- À partir d'une ordonnance et d'empreintes primaires et finales.
- À l'aide des matériaux dentaires appropriés.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés.
- Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence

1 Effectuer une étude de cas.

2 Effectuer les opérations servant à établir les paramètres de confection de la prothèse.

- 3 Monter les dents prothétiques.
- 4 Effectuer les opérations de fabrication et d'assemblage de la barre d'ancrage.

Critères de performance

- Modelage exact de la maquette d'étude.
- Reproduction précise de la maquette.
- Confection soignée d'un guide chirurgical.
- Désinfection efficace de l'empreinte.
- Interprétation juste de l'ordonnance.
- Échanges pertinents avec la clientèle.
- Fenestration appropriée du porte-empreinte.
- Assemblage soigné des répliques sur les transferts dans l'empreinte.
- Mise en articulation précise des maquettes d'occlusion.
- Réglage de l'articulateur conforme à l'ordonnance.
- Sélection des dents conforme à l'ordonnance.
- Respect intégral des données de la maquette d'occlusion et de l'ordonnance
- Occlusions statique et dynamique équilibrées.
- Montage esthétique des dents antérieures.
- Détermination correcte des caractéristiques de la barre.
- Choix des composants de la barre conforme aux caractéristiques du sujet étudié et à l'ordonnance.
- Fabrication soignée de la barre.
- Passivité complète de la barre sur les répliques.
- Finition soignée de la barre d'ancrage.

Code:	00DF

- 5 Modeler la maquette prothétique.
- Repositionnement précis des dents.
- Découpage précis des contours gingivaux.
- Reproduction naturelle et fonctionnelle des structures anatomiques.
- Polissage minutieux de la cire.
- 6 Reproduire la maquette prothétique en résine.
- Reproduction fidèle de la maquette prothétique.
- Résine exempte de porosité, de rugosités et d'inclusions.
- Incorporation précise des attachements.
- Équilibre des contacts occlusaux.

- Intégrité des surfaces des dents prothétiques.
- Surfaces de l'extrados parfaitement lisses.
- Intégrité du pourtour périphérique.
- Intrados exempt de bulles et d'aspérités.
- Prothèse conforme à l'ordonnance.
- Nettoyage soigné de la prothèse et de la barre d'ancrage.

Code: 00DQ

Objectif	Standard	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Appliquer des techniques de gestion d'entreprise.	 À l'aide d'ouvrages de référence. Dans le respect des lois et règlements en vigueur. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1 Produire un plan d'affaires.	 Étude de marché rigoureuse. Appréciation correcte de l'environnement légal. Bilan pro forma établi selon les règles comptables. Analyse critique des ratios financiers. 	
2 Effectuer une planification financière.	 Bilan financier conforme aux principes comptables. Détermination réaliste des besoins financiers. Sélection judicieuse des outils financiers. 	
3 Bâtir sa clientèle.	 Détermination précise des besoins de la clientèle. Promotion appropriée des produits et services. Stratégie efficace de mise en marché. Application judicieuse des techniques de vente. 	
4 Planifier l'organisation du travail.	 Planification judicieuse de l'aménagement de l'aire de travail. Planification des travaux conforme aux règles de gestion du temps. Établissement de méthodes et de procédures de travail efficaces. Établissement de mécanismes de contrôle de la qualité. 	

Code: 00DR

Objectif		Standard		
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation		
Confectionner des appareils spécialisés.		 À partir d'une ordonnance et d'empreintes. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. Dans le respect des règles d'asepsie, de santé e de sécurité au travail. 		
Éléments de la compétence		Critères de performance		
1	Effectuer les opérations servant à établir les paramètres de confection.	 Désinfection efficace des empreintes. Interprétation juste de l'ordonnance. Échanges pertinents avec la clientèle. Précision des modèles. Mise en articulation conforme à l'ordonnance. 		
2	Mouler le protecteur buccal ou la gouttière de blanchiment.	 Sélection des matériaux appropriés. Moulage précis des dents et des tissus environnants. Réservoir de la gouttière fonctionnel. Contours de l'appareil conformes aux exigences fonctionnelles et aux données anatomiques. 		
3	Confectionner une plaque occlusale.	 Choix et application de la technique appropriée. Ouverture occlusale conforme à l'ordonnance. Stabilité occlusale de la plaque. Contacts occlusaux conformes à l'ordonnance. Façonnage précis des crochets. 		
4	Finir l'appareil.	 Ajustement précis de l'appareil. Finition soignée de l'appareil. Nettoyage soigné de la prothèse et du modèle. 		

Code: 00DS

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Confectionner des prothèses partielles fixes sur implants.

Contexte de réalisation

- À partir d'une ordonnance et d'empreintes primaires et finales.
- À l'aide des matériaux dentaires appropriés.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés.
- Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence

1 Effectuer une étude de cas.

- Critères de performance
- Modelage soigné de la maquette d'étude.
 - Reproduction précise de la maquette.
 - Confection soignée d'un guide chirurgical.
- 2 Effectuer les opérations servant à établir les paramètres de confection de la prothèse.
- Désinfection efficace des empreintes.
- Interprétation juste de l'ordonnance.
- Échanges pertinents avec la clientèle.
- Fenestration appropriée du porte-empreinte.
- Assemblage soigné des répliques sur les transferts dans l'empreinte.
- Précision des modèles.
- Mise en articulation précise des modèles.
- Réglage de l'articulateur conforme à l'ordonnance.
- 3 Modeler la maquette prothétique.
- Choix judicieux des composants d'ancrage.
- Fidélité, stabilité et précision de la maquette.
- Contour de la structure conforme aux exigences fonctionnelles et aux données anatomiques.
- Dimensions et emplacement judicieux des joints entre les unités.
- Intermédiaires fonctionnels et conformes à l'ordonnance.
- 4 Effectuer la mise en revêtement et la coulée.
- Reproduction fidèle de la maquette prothétique.
- Choix judicieux de l'alliage.
- Coulée exempte de porosité, d'inclusions et de nodules.
- Passivité totale de l'armature.

Code:	00D	S

5 Préparer la surface métallique.

- Meulage et sablage soignés des surfaces.
- Oxydation ou salinisation suffisante de la surface de métal.
- 6 Appliquer le matériau esthétique.
- Teinte et texture conformes à l'ordonnance.
- Intégration harmonieuse de la prothèse au parodonte.
- Équilibre des points de contact occlusaux, proximaux et gingivaux.
- Séparation esthétique des unités de la prothèse fixe.

- Polissage minutieux des surfaces métalliques exposées.
- Nettoyage soigné de la prothèse et du modèle.
- Prothèse conforme à l'ordonnance.

Code: 00DT

Objectif Standard Énoncé de la compétence Contexte de réalisation Confectionner des appareils orthodontiques. • À partir d'une ordonnance, de modèles ou d'empreintes. À l'aide des matériaux dentaires appropriés. À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés. • Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. Éléments de la compétence Critères de performance 1 Préparer les modèles d'étude et de travail. Désinfection efficace des empreintes. Reproduction fidèle des empreintes. • Taille et finition soignées du modèle d'étude. Articulation des modèles de travail conforme à l'ordonnance. 2 Concevoir l'appareil orthodontique. • Interprétation juste de l'ordonnance. Détermination précise des besoins de la clientèle. Tracé exact des composants de l'appareil sur le modèle de travail. • Blocage efficace des zones de contre-dépouille. • Dégagement judicieux des zones de rétention des crochets. Sélection judicieuse des composants préfabriqués. 3 Préparer les composants façonnés de l'appareil • Façonnage précis et fonctionnel des orthodontique. composants. Choix approprié des fils orthodontiques. 4 Assembler les composants de l'appareil • Positionnement précis des composants orthodontique. métalliques. Densité et épaisseur appropriées de la résine. Précision et solidité des soudures. 5 Finir l'appareil. • Dégrossissage minutieux et taille précise de la résine. Polissage fin des composants. 6 Ajuster les composants façonnés. • Ajustement précis des composants façonnés. • Nettoyage soigné de l'appareil et du modèle.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence

Gérer la production de prothèses, de pièces squelettiques et d'appareils.

Contexte de réalisation

- À partir de commandes variant selon la nature des produits à fabriquer, des délais de livraison et du degré de difficulté.
- À partir des ordonnances et des empreintes.
- À l'aide des matériaux dentaires appropriés.
- À l'aide de l'équipement, de l'outillage et des accessoires appropriés.
- Dans le respect des règles d'asepsie, de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence

1 Planifier la production.

- Critères de performance
- Examen complet des commandes.
- Analyse rigoureuse de la faisabilité.
- Communication efficace avec la clientèle.
- Détermination des priorités de production.
- Établissement d'un calendrier de production réaliste.
- Estimation juste des besoins en matériaux et en pièces squelettiques.
- 2 Effectuer les opérations de production.
- · Organisation efficace du travail.
- Autonomie dans le travail.
- Respect des délais de production.
- Application rigoureuse des techniques de travail.
- Résolution efficace des problèmes liés à la production et à la fabrication.
- Utilisation rationnelle des équipements de laboratoire.
- Souci constant de l'économie des matériaux.
- 3 Assurer la qualité de la production.
- Contrôle régulier de la qualité des produits.
- Vérification systématique de la conformité des produits.
- Évaluation de la pertinence de reprendre ou de corriger un produit.
- Nettoyage complet du produit avant la livraison.

4 Effectuer la tenue des dossiers.

- Consignation régulière des données pertinentes à la feuille de route.
- Respect de l'intégrité de l'ordonnance.
- Facturation détaillée des coûts des produits.
- Consignation précise des alliages utilisés.
- 5 Assurer la livraison des produits.
- Présentation soignée de l'emballage.
- Respect des délais de livraison.



Education, Loisir et Sport Québec E E E

17-1976-01